

FORUM DE CRANS MONTANA 2007
XVIIIème Session

28 Juin – 1^{er} Juillet 2007

**Gouvernance globale et nouvelles considérations éthiques :
Plaidoyer pour une nouvelle forme de solidarité**

Communication du Pr. E. NJOH-MOUELLE
Ministre de la Communication du Cameroun

Monaco, 30 Juin 2007

FORUM CRANS MONTANA 2007

GOUVERNANCE GLOBALE ET NOUVELLES CONSIDERATIONS ETHIQUES :

PLAIDOYER POUR UNE NOUVELLE FORME DE SOLIDARITE

Par Ebénézer NJOH-MOUELLE

Ministre de la Communication du Cameroun

Quand on parle de gouvernance globale, on pense démocratie, le mot d'ordre en vogue, c'est certain. Mais ici je voudrais penser en premier lieu à ses aspects économiques. Les questions relatives à la sécurité du monde dépendent grandement des intérêts économiques des nations. L'observation des échanges et des divers processus, tant sociaux, qu'économiques sur la scène mondiale permet de constater cette évidence qu'ils sont largement dominés par l'activité commerciale. Une activité commerciale effrénée et dont il se dit qu'elle est régie par les lois propres du marché. Si les relations commerciales dominent l'ensemble des relations internationales, peut-on pour autant dire que l'autorégulation du marché dispense d'une gouvernance volontariste qui incombe aux pouvoirs politiques ?

D'un autre côté, la relation commerciale qui met face à face le vendeur et l'acheteur, suppose que le premier, à savoir le vendeur, dispose de la marchandise à vendre, crée plus ou moins industriellement le produit à proposer à des acheteurs éventuels. Si nous pouvons comprendre que l'autorégulation du marché mondial n'ait pas forcément à attendre l'intervention du pouvoir politique pour s'exercer, qu'est-ce qui justifierait le fait qu'on semble évacuer du domaine de l'organisation de la production, toute intervention volontariste des pouvoirs politiques dans le sens de l'équilibre et de l'équité ?

N'est-ce pas précisément ici que devrait commencer par s'exercer une bonne gouvernance de l'espace mondial de la production ? Autrement dit, est-ce la bonne gouvernance que celle qui consacre les dissymétries, sources d'inégalités et causes permanentes du fossé qui ne cesse de se creuser entre les producteurs de l'hémisphère Nord et les consommateurs de l'hémisphère sud ?

A côté de l'idée de gouvernance globale, la dénonciation de la mauvaise gouvernance dans les pays en voie de développement a tendance à faire passer au second plan l'idée de gouvernance globale.

Quand on traite de la gouvernance dans les Etats africains par exemple, il est davantage question de la qualifier et de vouloir qu'elle soit une bonne gouvernance. Les institutions de Brettons Woods ont lourdement appuyé sur cette orientation. Mais dans ce contexte, il est davantage question de gestion, de management susceptible d'être accusé pour son bureaucratisme, ses lenteurs, voire sa corruptibilité. Or, pour régler le problème des dissymétries que crée le plus ou moins libre fonctionnement du marché mondial et celui d'une absence de volonté politique de sa régulation politique et éthique par les gouvernements, c'est bel et bien à l'idée de gouvernance globale qu'il faut avoir recours. C'est par conséquent en faveur d'une plus nette intervention politique et éthique dans la gouvernance de la mondialisation que je vais plaider.

L'idée de globalité

Pour cela je vais commencer par souligner quelques implications de l'idée de globalité et de mondialité. Telle qu'elle fonctionne sous nos yeux aujourd'hui, l'idée de mondialité sert uniquement à désigner la portée de l'extension spatiale des schèmes et des normes qui dominent les échanges internationaux. Des schèmes et des normes unilatéralement décidés. C'est une mondialité qui ne se donne que l'espace comme seul repère et conduit par conséquent à l'exclusion comme modalité.

En effet, son mode de fonctionnement n'obéit pas à la logique de l'inclusion mais davantage à celle de l'exclusion hors de cette même mondialité. Ce que je veux dire est que l'unilatéralité des décisions de fixation du niveau de l'Aide Publique au Développement tout comme l'unilatéralité des décisions d'exploitation ou de mise en réserves de tel ou tel gisement minier de pays pauvres, indique bel et bien ce qui n'est pas autre chose qu'une simple juxtaposition d'intérêts hiérarchisés dans l'espace global. Une juxtaposition hiérarchisée d'intérêts qui correspond à une juxtaposition de mondes différents dans le même espace mondial.

Comme on peut le pressentir, ce qui manque encore à cette logique, c'est l'injection d'une nouvelle vision de l'interdépendance. Bien sûr, il est inévitable, le constat de la juxtaposition des intérêts multiples et légitimes des nations. Mais la conception de leur mise en relation est ce qui est en cause. S'il y a un ordre dans ce monde de la juxtaposition des intérêts, s'il y a une certaine cohérence du monde tel qu'il fonctionne sous nos yeux, c'est l'ordre et la cohérence régis et déterminés par la seule réalité empirique du rapport naturel des forces.

Il faut faire jouer un rôle régulateur au principe de solidarité

Pour une gouvernance globale d'une mondialisation se préoccupant davantage d'inclusion et d'égale responsabilisation de tous, il devrait s'agir de faire entrer en ligne de compte le principe de solidarité. Non pas qu'on n'ait pas invoqué ce principe depuis toujours, mais qu'en fait, la solidarité manifestée à l'égard des économies faibles de l'hémisphère Sud et en particulier de celles d'Afrique par les économies fortes de l'hémisphère Nord, aura été jusque là une solidarité de complémentarité fondamentalement stabilisatrice du statu quo. C'est en effet une solidarité qui a eu tendance à figer chacun dans son rôle et sa fonction, à savoir que le Nord produit tandis que le sud consomme les productions du Nord. Dans la logique de cette solidarité de complémentarité et d'interdépendance inégalitaire et inéquitable, les pays pauvres et en voie de

développement auraient vocation à demeurer en permanence en voie de développement et pauvres. Et c'est bien cette réalité que les statistiques économiques traduisent tous les ans, lorsqu'elles font constater que le fossé ne cesse de se creuser entre le Nord et le Sud, entre les riches et les pauvres.

Solidarité et globalité

Il a souvent été relevé que l'idée de globalité ou la notion de globalisation, au plan conceptuel, prépare mieux le terrain de la solidarité que ne le fait celle de la mondialisation. J'ai déjà eu à relever l'image d'extension spatiale, synonyme d'hégémonie que véhicule la notion de mondialisation. Et pourtant, l'idée de « globe » dans l'un et celle de « monde » dans l'autre, sont des désignations de la même chose, à savoir d'une chose dont l'une des caractéristiques principales se trouve dans l'indication d'une unité organisée. L'idée de globalité fait néanmoins mieux percevoir cette indication d'une unité organisée. Elle introduit à la saisie de la signification, non plus seulement particulière et détachée des actions, des entreprises et des projets, mais générale, c'est-à-dire engageant le destin de tous. Il doit être question de faire participer tous les partenaires de la globalité à la construction et à la saisie du sens de l'aventure commune, de l'entreprise commune. Car en effet, il faut résolument considérer la mondialisation et sa gouvernance globale comme une entreprise commune ou un projet commun. Le danger pour les pays pauvres et en voie de développement consisterait à considérer que la mondialisation est achevée alors qu'elle demeure toute entière à construire, ne serait-ce qu'en ce qui concerne la gouvernance globale encore fort oublieuse du devoir de solidarité, non pas d'une solidarité offerte, mais d'une solidarité négociée ou à négocier, en parfait respect des intérêts bien compris des uns et des autres.

La gouvernance globale ne peut être traitée que comme un projet à concevoir et à réaliser ensemble

Je voudrais effectivement que la gouvernance globale soit à traiter comme un projet que tous les acteurs de l'économie mondiale devraient considérer comme le leur. Déjà, à l'intérieur des nations, c'est aussi parce que souvent, tous les acteurs de la vie économique, sociale et culturelle ne se donnent pas le pays dans son ensemble comme étant leur projet à eux aussi, qu'il se produit les divers dysfonctionnements et agissements contre-développement. Il en est de même, pensons-nous, avec le projet de la gouvernance globale. C'est bien parce qu'il est considéré par certains comme déjà-là et bien-là et qu'il appartient aux autres de s'y adapter, que ce projet ne correspond pas à ce qu'il devrait être. **Qu'est-ce qu'il est en son essence ?** Il est à prendre et à comprendre au sens d'un projet ou d'une société dont tous les actionnaires auront participé à la détermination du statut et des objectifs. On est loin du compte, aussi longtemps que pour une catégorie des partenaires de l'entreprise, parler de gouvernance se ramène souvent à déplacer l'attention vers la plus ou moins bonne gouvernance, non pas mondiale ou globale, mais particulière et spécifique. Et en particulier la gouvernance en Afrique. On se maintient ici dans la logique de l'exclusion. C'est bien de cette logique qu'il s'agit dans le contexte où celui qui « Aide » et celui qui est « Aidé » s'excluent l'un l'autre comme ne faisant pas partie du même espace. Et pourtant, l'idée de solidarité qui devrait se trouver au cœur de la gouvernance globale laisse entendre que ceux qui agissent en solidarité et ceux en faveur desquels les premiers agissent, se sentent partager la même responsabilité. Ce qui veut dire que l'idée de solidarité ne saurait composer avec celle de dissymétrie ou surtout d'unilatéralité dans les agissements solidaires. L'idée de solidarité devrait supposer non seulement celle de réciprocité et de mutualité, mais encore celle de partage juste et équitable.

Qu'avons-nous voulu dire jusque là ?

Que le commerce constitue la trame des échanges dans le monde. Qu'on ne parlerait pas de gouvernance globale si l'autorégulation du marché seule était satisfaisante. Que l'idée même de gouvernance globale sous-entend une volonté d'intervention d'une régulation politique. Et qu'enfin, cette régulation politique inspirée par une vision de la mondialisation comme globalité de sens et comme volonté de solidarité, invite à rompre avec la structure statique de l'ordre en vigueur au profit d'une structure dynamique faite de réorganisation de l'espace mondial de la production.

La prise de conscience de la réalité d'un destin commun

L'idée régulatrice dans cette réorientation est celle de solidarité. Nous avons déjà dit en quoi la forme de solidarité pratiquée jusque là demeurait symbolique et maintenait les partenaires dans une relation asymétrique. La solidarité dont il devrait être question dans le contexte d'une gouvernance mondiale part de la prise de conscience d'un destin commun à tous les habitants de la planète. Le réchauffement de notre planète est en train d'accélérer la prise de conscience de la réalité de ce destin commun perçu à travers une éventualité de destruction qui ne fera pas de discrimination entre les riches et les pauvres. Avec cette illustration on pourra comprendre pourquoi nous avons parlé de logique d'exclusion triomphante dans le fonctionnement d'une solidarité faite de dons et d'aide et par laquelle ceux qui « Aident » se sont toujours situés dans un monde sécurisé entièrement à part, en tout cas un monde séparé de celui de l'insécurité et de la précarité des pauvres soumis au régime de l'Aide Publique permanente au développement.

La manière dont est posé le problème de la conservation et de la protection dans leur état sauvage des forêts de l'Afrique Centrale et de l'Amazonie demeure fortement marquée par cette logique d'exclusion et de mondes séparés, alors qu'il faudrait plus que jamais donner tout son contenu ici

au concept même de globalité et de gouvernance globale. Les plus grands pollueurs de l'atmosphère se contentent de distribuer des compliments aux gestionnaires de ces grandes réserves de forêts auxquels il est simplement demandé de s'abstenir d'y toucher pour une quelconque exploitation.

Comment faire fonctionner la gouvernance globale ?

A notre avis, une authentique gouvernance globale exigerait de mettre en œuvre la nouvelle démarche consistant à conduire autour d'une table de négociation les pollueurs et les propriétaires des réserves forestières, par exemple. La négociation est tout à fait autre chose que l'octroi unilatéral des compensations dont le niveau serait déterminé comme se fixe encore de nos jours les prix des matières premières, à savoir, paradoxalement, par l'acheteur et non par le vendeur producteur.

Pour faire fonctionner le principe de solidarité dans toute son étendue, l'effort qui est demandé à chaque partenaire consiste à tenter plus fréquemment de se mettre à la place des autres pour percevoir tant soit peu le bien-fondé des intérêts des autres et s'orienter vers des solutions équitables et justes. Les réserves d'azote et d'oxygène que représentent nos forêts ne sont pas différentes des réserves de gisements miniers dont la programmation de l'exploitation est faite ailleurs, tandis que celles dont l'exploitation est engagée ne donnent que très rarement lieu à la construction sur place d'usines de transformation. Avant le fossé numérique, il y a eu et il y a toujours le fossé industriel. Comment peut-on envisager le développement autrement que comme un projet global ?

Entrer dans la gouvernance globale suppose qu'il soit procédé à une répartition volontariste des aires de production industrielle dans le monde. Car, comme nous l'avons dit au début, si l'essentiel des échanges dans le monde est de nature commerciale, une relative harmonie qu'induit la pratique de la solidarité voudrait qu'on reconsidère le fait de mettre en jachère de nombreux gisements de diverses richesses naturelles contrôlés par les seuls détenteurs du

pouvoir financier. La gouvernance globale serait celle qui contribuerait à réduire les dissymétries, les fossés et autres inégalités entre les nations. Un changement véritablement significatif ne se produirait dans ce vaste marché qui constitue la trame des échanges mondiaux que du jour où, autour d'une table de négociation, les représentants des pays les plus riches et les représentants des pays pauvres s'entendraient pour, non pas délocaliser des entreprises et des usines, mais pour implanter de nouvelles usines de production à proximité de la matière première. Autrement dit, pourquoi continuer d'exporter tout le bois de nos régions sous formes de grumes en vue des transformations au loin ? Pourquoi exporter tout le coton et décourager l'implantation des industries textiles à proximité des champs de coton ? Pourquoi exporter tout le cacao des pays producteurs africains alors que le chocolat pouvait et peut toujours se fabriquer sur place chez le producteur de cacao ? Pourquoi ne pas aller jusqu'au bout des solutions du genre de l'African Growth Opportunity Act (AGOA) par lequel les Etats-Unis d'Amérique ouvrent leur marché en franchise à 6400 produits précis d'origine africaine ? Voilà une occasion de facilitation des implantations en sol africain d'usines de gros calibre pour la production en quantité et qualité appropriées au très exigeant marché américain. Une occasion d'orienter quelques Investissements directs étrangers vers l'Afrique.

Voilà une occasion de mettre en œuvre l'idée que nous défendons d'élargir au-delà de l'hémisphère Nord, l'espace d'implantation des unités de production qui viendraient donner du travail et transférer un peu de savoir-faire à des populations longtemps installées dans le régime de consommation des productions venues d'ailleurs.

Une nouvelle forme de solidarité se verrait exprimée à travers cette manière de faire si celle-ci envisageait la mise en place de la chaîne complète : Investissements directs étrangers, création d'usines de transformation sur place des matières premières africaines, formation sur place de la main d'œuvre pour

la production des biens recherchés. Je ne suis pas sûr que le concept de co-développement surgi en pleine tourmente de la poussée migratoire venue du Sud vers l'Europe corresponde à ce que je viens d'esquisser en quelques lignes. L'idée de co-développement ne s'inscrit pas dans la logique de la gouvernance globale telle que je viens de l'exposer. Tant qu'elle n'envisage pas la question de l'industrialisation, seule susceptible de créer des emplois dans les pays du Sud et de réduire significativement les mouvements migratoires, l'idée de co-développement ne sera qu'une variante des formes de solidarité de distanciation et d'exclusion pour l'exclusion.

Conclusion

Ce que nous mettons sous le vocable de gouvernance globale est d'abord politique et philosophique. Nous avons présenté une vision de la solidarité qui demande à être soutenue par une volonté politique qui serait résolue à atténuer les effets de la loi du plus fort qu'engendre le libre jeu du rapport des forces que favorise une mondialisation conçue comme le règne du laisser-faire et du laisser-aller absolus. Il est question de relativiser l'impact des actions qui s'inscrivent dans le cadre de l'humanitaire et toujours sous le label de la solidarité. Nous avons voulu souligner l'idée selon laquelle la gouvernance globale est autre chose que le saupoudrage des actions d'assistance et de sauvetage ponctuelles. La gouvernance globale devrait s'accompagner de la prise de conscience d'une étroite connexion des destins qui n'apparaissent singuliers qu'aussi longtemps que le lien ou le liant de la solidarité ne les enveloppe pas./

Pr.E. NJOH-MOUELLE

Ministre de la Communication du Cameroun